



Les Nouvelles Pyratelles

N°91 - MARS 2026



Mesdames, Messieurs,

L'ensemble des membres du conseil municipal nouvellement élus aux dernières élections municipales, remercie les habitants de nos 2 villages qui se sont déplacés pour voter, démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune et y faisant ainsi vivre la démocratie.

Avec l'installation du nouveau conseil, une nouvelle étape s'ouvre pour notre commune. Les élus auront à cœur de porter des projets au service de l'intérêt général, en restant à l'écoute des habitants et en accompagnant les évolutions du territoire.

Je remercie l'ensemble des conseillers qui viennent d'être élus, pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche que nous devons assumer.

J'aurai autour de moi sept nouveaux conseillers et huit conseillers réélus. Cela me permettra d'effectuer ce mandat dans la continuité du précédent, tout en bénéficiant d'un élan nouveau et d'idées audacieuses.

Je tiens aussi à saluer les sept membres de l'ancien conseil qui ont participé avec constance et professionnalisme à l'action municipale durant le précédent mandat.

Lors du premier conseil municipal suivant les élections, les élus ont par ailleurs installé 4 adjoints pour m'entourer dans mes fonctions.

Voici le début d'une nouvelle aventure humaine et collective, c'est ensemble que je vous propose de la vivre.

Bien cordialement,

Votre Maire
Raymond DESILLE



David JOUBERT 1er Adjoint :

- Voirie
- Cadre de vie
- Personnels et matériels techniques
- Cimetière
- Affaires agricoles
- Sécurité
- Sport



Marie MIGNOT 2ème Adjoint :

- Affaires Scolaires
- Personnels scolaires
- Social
- Fêtes et cérémonies
- Gestion salles communales
- Elections



Thomas RAMBEAU 3ème Adjoint :

- Aménagement
- Travaux projets structurants
- Urbanisme
- Batiments communaux
- Environnement et développement durable
- Bois de Blameré



Aurélie CHAUVIN 4ème Adjoint :

- Communication
- Informations
- Relation avec les élus
- Jeunesse
- Vie associative
- Nouveaux arrivants



Travaux salle associative du vieux château d'eau



La salle associative fait peau neuve (huisseries, électricité, isolation, chauffage ...), et pourra être mise à disposition des habitants et associations de la commune pour divers évènements.

L'achèvement des travaux est prévu avant l'été.

Coût total de la réhabilitation : 37 000 €



Ouverture
mercredi samedi
10h à 12h

Bouquinerie

De nouveaux livres viennent remplir les étagères pour le plus grand plaisir de nos lecteurs. Allez-y faire un tour, vous trouverez forcément votre bonheur ! L'inscription est gratuite et l'accueil des bénévoles chaleureux.



Ecole maternelle



Pour les enfants nés en 2023 l'inscription se fera du 21 au 30 avril 2026 en Mairie aux horaires d'ouverture habituels. N'oubliez pas votre livret de famille.

Petit rappel des horaires de tonte et de bricolages bruyants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

Les samedis de 10h à 12h et de 15h à 19h ;

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



12/04/2026 : Vide grenier à Blameré
22/04/2026 à 20h : Conseil municipal